

Le poste de **CPE** de la section
D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
de notre lycée **SUPPRIMÉ**
à la **RENTREE 2021 : c'est NON !!**

Après l'annonce de la suppression drastique d'heures pour financer des missions pédagogiques en janvier, **le rectorat a annoncé début mars vouloir supprimer le poste de CPE de la section professionnelle du lycée René Cassin de Tarare à la rentrée 2021**, nous ne pouvons tolérer une telle dégradation des conditions d'apprentissages et d'accompagnement de nos élèves.

Dans une cité scolaire de plus de 1700 élèves, avec des sections différentes en contacts permanents (collège, SEGPA, ULIS, GRETA, UPE2A, lycée général et technologique, section d'enseignement professionnel, BTS), un internat de 90 élèves, une importante demi-pension, un bâti étendu, **nous avons besoin de nos trois postes de CPE pour assurer le bon fonctionnement de la vie scolaire.**

Un CPE participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique éducative de l'établissement, contribue à une citoyenneté participative, assure le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des élèves, assure des relations de confiance avec les familles ou les représentants légaux des élèves, organise l'espace scolaire et la gestion du temps au sein de l'externat, de la demi-pension et de l'internat, contribue à la qualité du climat scolaire, gère l'animation de l'équipe vie scolaire (Circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015)

C'est **INACCEPTABLE...**

Pour préserver un accompagnement de qualité de nos élèves et de vos enfants, les enseignants seront en grève. Rejoignez-nous au :

RASSEMBLEMENT LE JEUDI 25 MARS 2021
13H30 _AU RECTORAT DE LYON_

Rue de Marseille 69007 Lyon



Pour la planète et notre bien, ne pas jeter sur la voie publique